

DÉCISION N° 2023/465

Annule et remplace la décision 2022/364 du 25 mars 2022

LA DIRECTRICE DU CENTRE HOSPITALIER

. Vu le Code de la Santé Publique, notamment ses articles L6143-7-5, D6143-35-1 et D6143-35-2,

. Vu l'arrêté du CNG du 29 juin 2021 nommant Madame Corinne MOTHES, Directrice des Centres Hospitaliers de Périgueux, Lanmary, Sarlat, et Domme,

. Vu la liste de propositions établie par la Présidente de la Commission Médicale d'Établissement en date du 1^{er} mars 2023 en complément de celle du 9 mars 2021,

. Vu la liste de propositions établie par le Président de la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques en date du 28 février 2023,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : le Directoire du Centre Hospitalier est composé de neuf membres ainsi qu'il suit :

✦ **Membres de droit :**

- Corinne MOTHES, Directrice et Présidente du Directoire
- Gaëlle RANCHOU, Présidente de la Commission Médicale d'Établissement et Vice-présidente du Directoire
- Didier SAFRANEZ-CASTELLOT, Président de la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques

✦ **Membres nommés :**

- Pierre-Jean BOUILLANNE, vice-président de la Commission Médicale d'Établissement
- Philippe JARNIER, praticien hospitalier, Chef de pôle
- Olivier ELY, praticien hospitalier, Chef de pôle
- Gildas BAULIER, praticien hospitalier
- John Tarun MC BRIDE WINDSOR, praticien hospitalier
- Thierry BUISSON, directeur des soins infirmiers

La durée du mandat des membres est de quatre ans.

ARTICLE 2 : sont désignés comme invités permanents les personnes suivantes :

- Chefs de pôle
- Véronique BUHAJ, responsable du Département d'Information Médicale
- Directeurs adjoints

ARTICLE 3 : la Présidente du Directoire peut se faire assister de toute personne de son choix.

ARTICLE 4 : en tant que de besoin, le Directoire pourra s'adjoindre, à titre consultatif, toute personne compétente en raison de ses fonctions ou de la nature du dossier présenté.

ARTICLE 5 : le Directoire se réunira au moins huit fois par an.

ARTICLE 6 : le secrétariat du Directoire est assuré par la Direction des affaires générales.

Périgueux, le 8 mars 2023

La Présidente de la CME



Docteur Gaëlle RANCHOU

La Directrice,



Centre Hospitalier de Périgueux
Dordogne
La Directrice
Corinne MOTHES

Diffusion :

- ♦ Membres du Directoire
- ♦ Invités permanents